

La route de la bleue



Clabecq - Scourmont (Chimay)

120 Kms

Avant-Propos

Ces notes sont réalisées à l'aide du gratuiciel "Scribus" et sont destinées à vous faire part de notre expérience sur le parcours. Elles ne constituent en aucun cas une série de conseils ou d'obligations.

C'est le simple récit de ce que nous avons vécu, de l'organisation que nous avons adoptée, des étapes que nous avons programmées.

Chacun doit adapter le parcours à ses possibilités physiques, du temps qu'il a à consacrer à l'activité,

Toutefois, certains renseignements concernant le logement ou le ravitaillement sont certainement d'un grand intérêt.

Si vous décidez de vous lancer sur la route, nous vous souhaitons beaucoup de plaisir.

Si vous le désirez, faites-nous part de vos impressions, des difficultés que vous avez rencontrées, envoyez-nous quelques photos.

laslache@gmail.com

La Slache clabecquoise



En fonction des cartes et de la précision de votre GPS, il peut y avoir des décalages entre la carte et la trace GPS. Par exemple si vous utilisez des OSM.

Vous aurez alors à adapter un peu la lecture.

Suivez toujours la trace au plus près.

La trace a été faite à l'aide du logiciel "BaseCamp" de Garmin et sur une carte topographique routable (TopoMap) de chez Garmin aussi. Les captures viennent de BaseCamp, de Google Earth, de RouteYou et de OpenRunner. Sur mon GPS (Garmin Etrex 20) j'ai mis à "OUI" l'option "Verrouiller sur route". Cela semble donner de meilleurs résultats.

Jour 1 : Clabecq ➡ Godarville

Distance : 32 Kms
Logement : Domaine de Claire-Fontaine à Godarville (*Voir sur internet pour les horaires d'ouverture*).
Ravitaillement : Ronquières, Arquennes, Seneffe, Godarville

Nous sommes partis de Clabecq un mercredi matin aux environs de 7h00. Il faisait un temps superbe, nous sortions de quelques semaines de pluie.



Ghislain, Eric et Rénald.

L'objectif était d'être à Seneffe vers 13 hrs. En effet, à la sortie du ravel qui relie Arquennes à Seneffe il y a une grande surface (Carrefour) où on pouvait se ravitailler. Inutile donc de prendre son dîner et son souper. Le soir, en face du camping il y a une pizzeria, l'idéal. S'assurer des heures d'ouverture.

Par contre, à Seneffe, prévoir le déjeuner et le dîner du lendemain.

Au départ tout est assez simple.

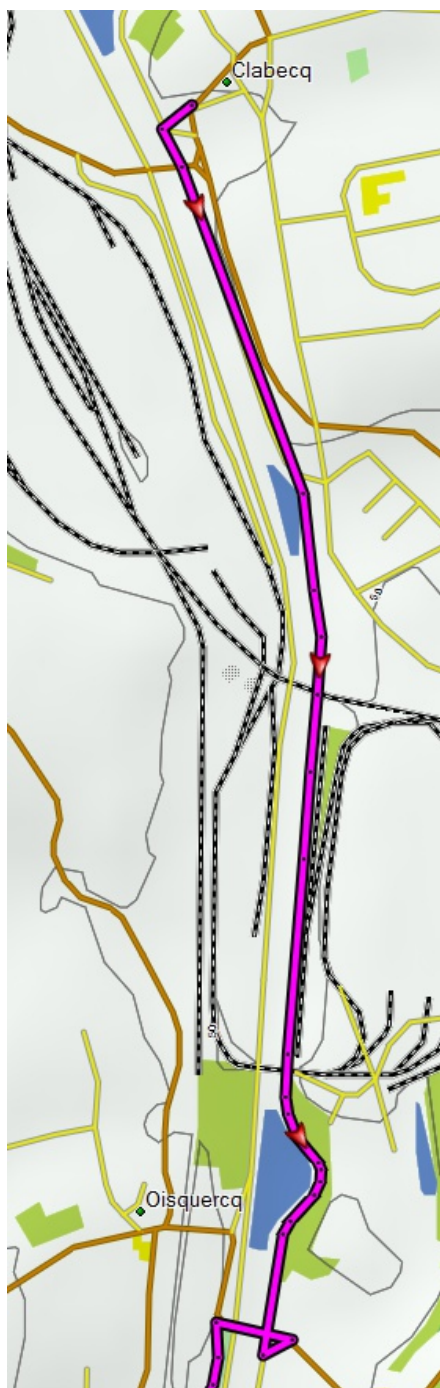
Descendez la place de Clabecq et rejoignez le canal en prenant à droite, l'accès au chemin de halage.

Suivez le canal vers la gauche jusqu'au pont de Oisquercq.

Traversez le canal à cet endroit.

Variante : vous pouvez suivre le canal du côté gauche jusqu'à l'écluse de Virginal-Samme et traverser à cette écluse. Après l'écluse, reprenez le canal vers la gauche.

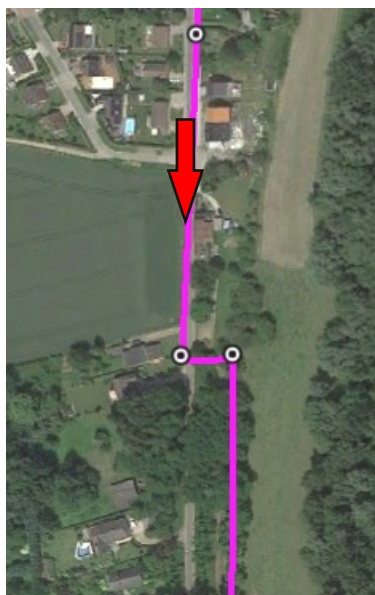
Lors de notre randonnée, nous avons suivi le canal car il venait d'y avoir des travaux sur l'ancienne ligne de chemin de fer vers Ronquières et tout était impraticable.



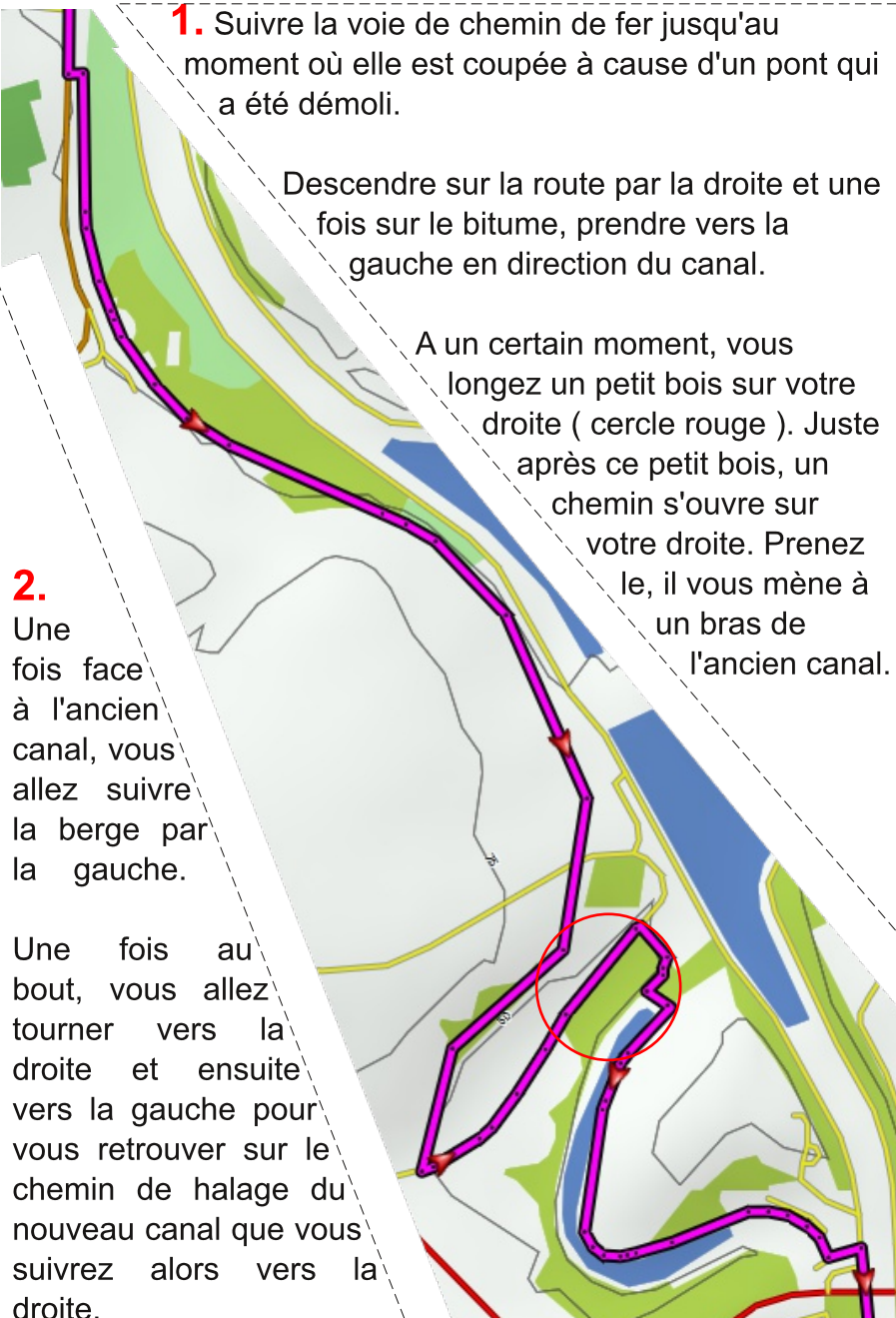
Directement après la traversée du pont, prenez à gauche et suivez la route jusqu'au prochain "T". Là prenez à gauche encore une fois et continuez tout droit.

A quelques centaines de mètres vous pouvez rejoindre l'ancienne ligne de chemin de fer (Ligne 106) qui reliait Lembeek à Ecaussines (*Wikipedia*).

Repérez ci-dessous où vous pouvez bifurquer sur la ligne 106.



Vue Google Earth



1. Suivre la voie de chemin de fer jusqu'au moment où elle est coupée à cause d'un pont qui a été démoli.

Descendre sur la route par la droite et une fois sur le bitume, prendre vers la gauche en direction du canal.

A un certain moment, vous longez un petit bois sur votre droite (cercle rouge). Juste après ce petit bois, un chemin s'ouvre sur votre droite. Prenez le, il vous mène à un bras de l'ancien canal.

2.
Une fois face à l'ancien canal, vous allez suivre la berge par la gauche.

Une fois au bout, vous allez tourner vers la droite et ensuite vers la gauche pour vous retrouver sur le chemin de halage du nouveau canal que vous suivrez alors vers la droite.

Presqu'à la fin des bâtiments des "Papeteries de Virginal", quittez le nouveau canal pour rejoindre le chemin de halage d'un bras de l'ancien canal.



Continuez toujours tout droit. A un moment vous rejoindrez à nouveau le canal actuel.

Vous longez le canal actuel dans le sens de la marche et ce jusqu'au pont de Fauquez.

Là, un peu avant le pont, vous prenez le chemin d'accès sur votre droite et rejoignez la route.

Vous prenez, sur la route, à droite et au pied de la côte prenez la route qui descend légèrement à 45 degrés gauche.

Remarquez la statue et l'ancienne salle de fête des verreries de Fauquez à la fière devise : "Bien travailler - bien s'amuser".



Lorsque vous êtes arrivé au bas de la rue, sur votre gauche s'ouvre un chemin de terre (cercle rouge), prenez-le.

Avant un pont, vous prendrez à droite et ensuite à gauche avant la route. Un petit sentier qui vous ramènera sur l'ancienne voie de chemin de fer. Celle-ci court entre une lignée de maisons et des jardins aménagés en contrebas.



Voici une photo prise de l'endroit.

Attention, je me suis retourné pour la prendre. Vous vous arrivez en face, vous avez les maisons sur votre droite.



En quittant la lignée de maisons, vous continuez toujours sur l'ancienne voie de chemin de fer.

Après un très court moment vous rejoignez une route que vous suivrez vers la gauche.

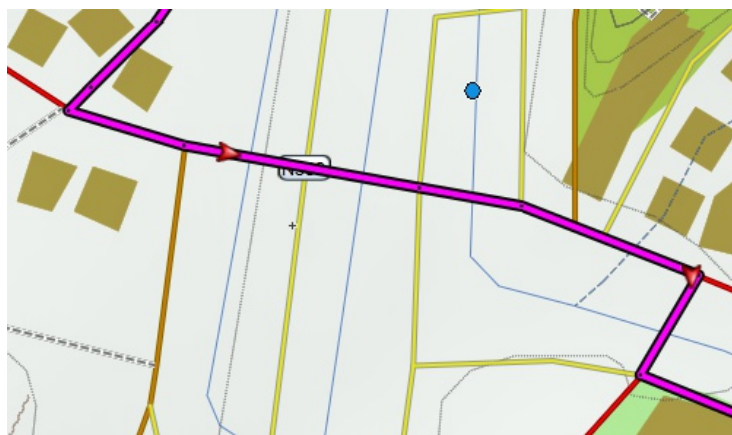
Après quelques dizaines de mètres, sur votre droite vous retrouvez une nouvelle fois la ligne 106.

Elle vous mènera jusque Ronquières.

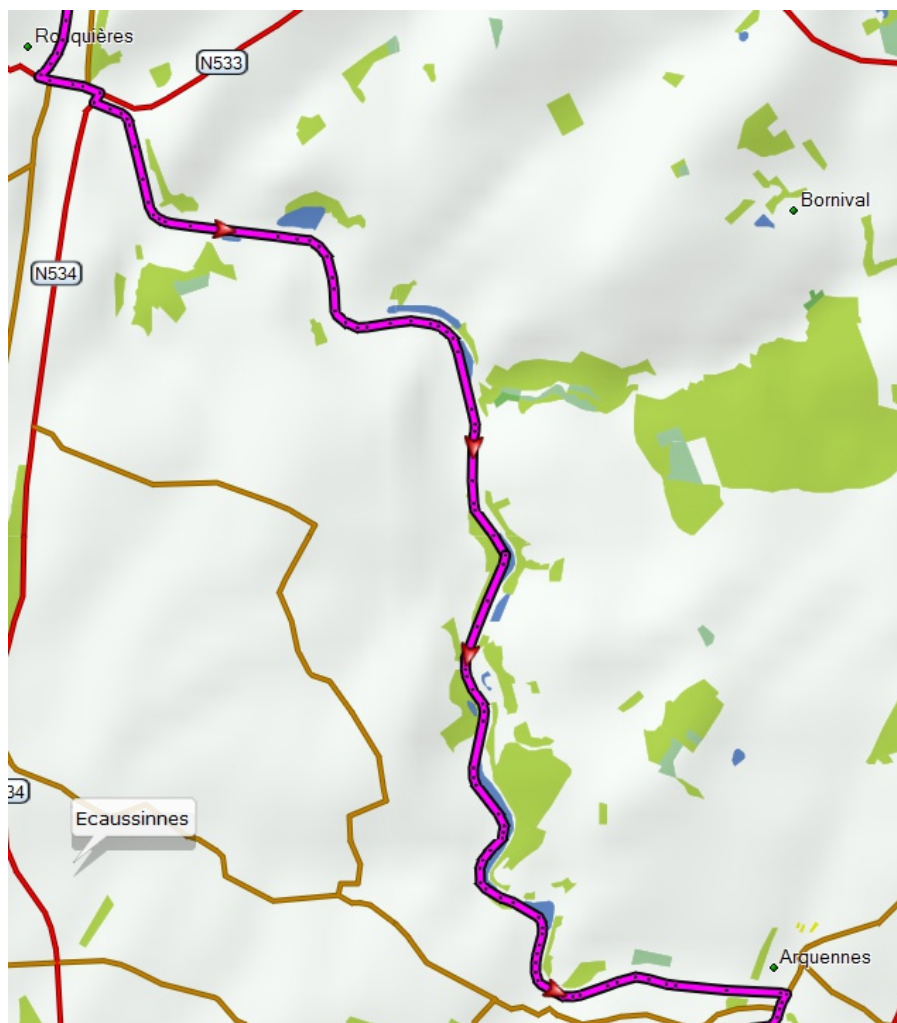
Vous dépassez la gare que vous rencontrez sur votre droite et vous continuez pour arriver sur une route en bitume. Vous venez de parcourir 12,5 Kms

Vous prenez vers la gauche.

En passant sur le pont jetez un coup d'oeil au "Plan incliné" sur votre droite.



Après avoir traversé le canal, visez l'établissement "La tour glacée". Entre le parking et l'établissement, prenez le chemin de halage de l'ancien canal. Vous suivrez l'ancien canal jusqu'à Arquennes.



Il est possible que des travaux vous obligent à passer sur l'autre berge du canal.

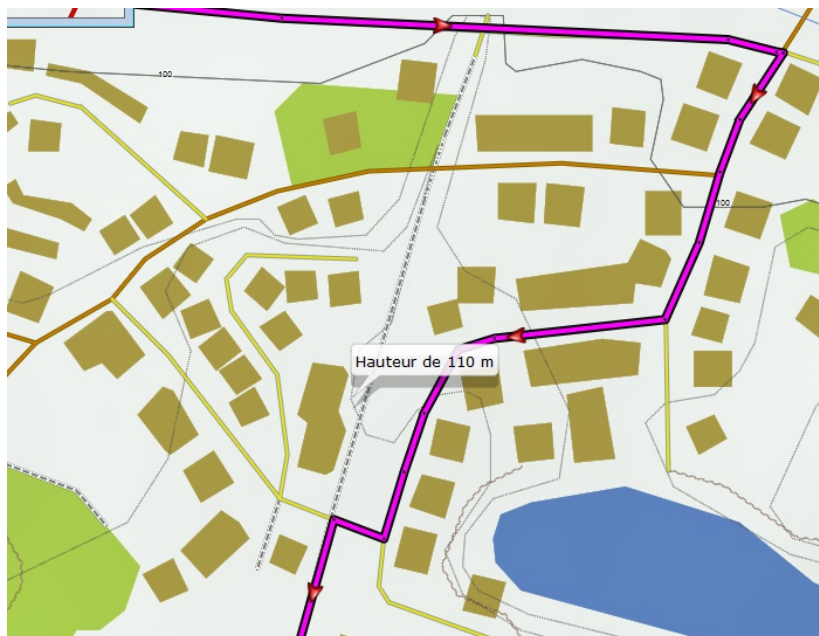
Peu importe, continuez toujours vers Arquennes

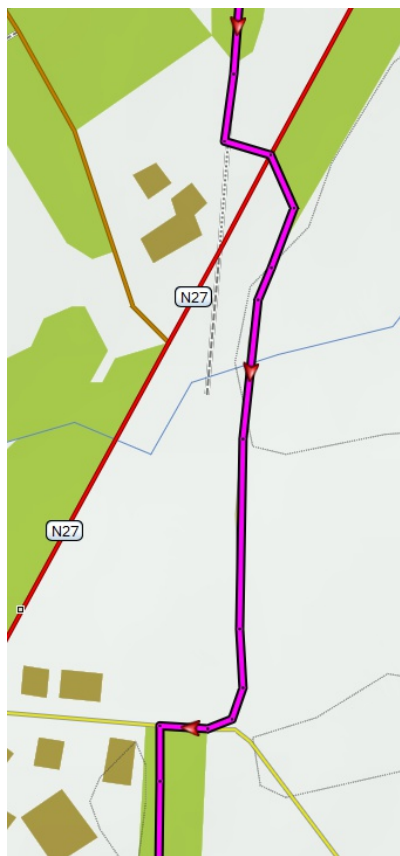


Petite vue de l'ancien canal. Vous y verrez beaucoup d'oiseaux.



Lorsque vous arrivez à Arquennes, prenez le bitume vers la droite. Vous êtes à la rue des Carrières. Vous allez un peu plus loin rejoindre le pré-ravel de la ligne 141 qui vous mènera à Seneffe





Il y a juste un passage un peu délicat, c'est la traversée de la N27. Il y a d'ailleurs des marques au sol.

Traversez la nationale pour atteindre la route juste en face. Vous la suivez et après un virage à droite, vous retrouvez le pré-ravel sur votre gauche.

Au bout du pré-ravel, vous arrivez juste sur le parking du magasin "Carrefour" où vous pouvez vous approvisionner. Vous venez de faire 24 Kms.

Prévoir pour le lendemain matin et midi et aussi pour aujourd'hui soir.



En repartant, il vous reste un peu moins de 10 Kms à faire.
C'est cool mais, comme chacun le sait, les derniers Kms sont les plus longs.



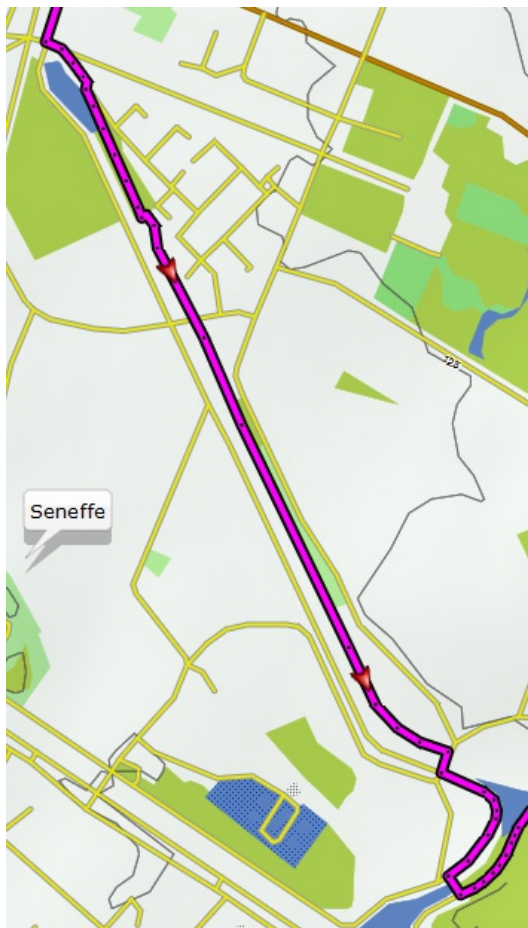
Vous continuez votre route en longeant les bâtiments commerciaux.

Plus loin il faudra bifurquer à gauche pour rejoindre le ravel qui va vers Tubize.

Prenez le ravel par la droite et suivez la trace jusqu'à atteindre la berge gauche de l'ancien canal.

Vous suivez la berge et bientôt vous passez à côté d'une écluse.

Vous continuez toujours du même côté.



Vous allez passer un premier pont au-dessus du canal.

Vous continuez jusqu'au pont suivant. Ce pont vous le traversez et vous prenez la berge directement sur votre gauche, de l'autre côté du canal.



Vous suivez le chemin de halage jusqu'au pont suivant. Là vous quittez le ravel (La berge) et vous traversez. Vous êtes à la rue du pont de l'origine.

Après avoir traversé le pont, vous prenez directement à gauche. Lorsque la trace s'éloigne de la berge vers la droite, le chemin monte légèrement, vous avez deux choix. Si vous continuez vous arrivez devant la porte du tunnel de Godarville et vous pouvez rejoindre la trace par un petit chemin en pavés sur votre droite. Ou vous suivez la trace et vous trouvez ce même petit chemin mais sur votre gauche. Vous pouvez alors rejoindre la porte.

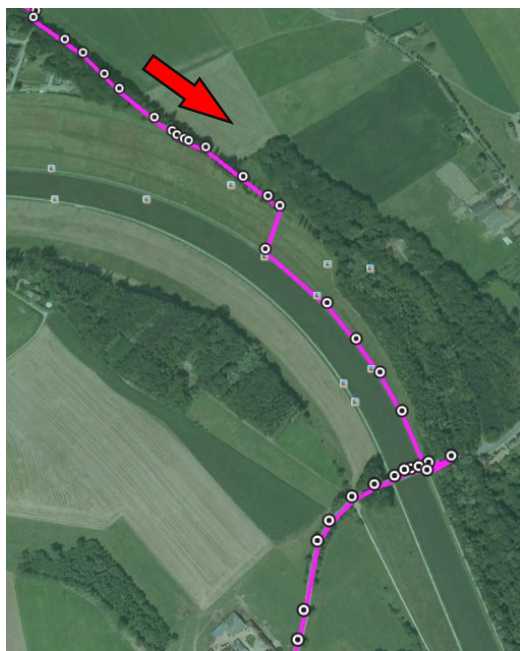


Quoi qu'il en soit, vous pouvez alors reprendre la trace sur le chemin en terre qui va vous conduire, à travers le petit bois et en suivant une clôture à un certain moment, vers le plateau.

Au sortir du petit bois, presque en face, un chemin de terre démarre en longeant la prairie. Vous le suivez jusqu'au moment où vous allez arriver sur la hauteur du canal Charleroi-Bruxelles.

Vous descendez jusqu'à la berge et vous la suivez vers la gauche jusqu'au pont.

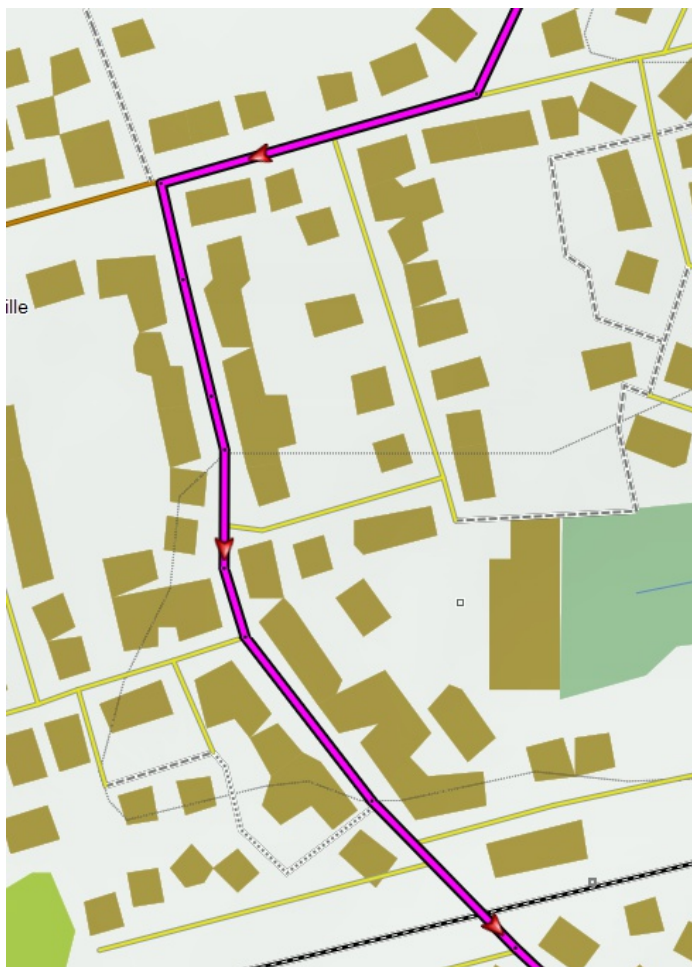
Ce pont vous le dépassez et juste à votre gauche monte un étroit chemin de terre. Vous montez, en deux paliers, vers la route qui vous permettra de passer le pont pour traverser le canal.



Vous continuez tout droit, vous êtes sur la route du Castia.

Arrivé à un "Rond point", vous prenez à droite sur la rue des Culots. Vous laissez une première rue sur votre gauche, la rue des Communes et prenez la suivante, la rue du Président Aliende.

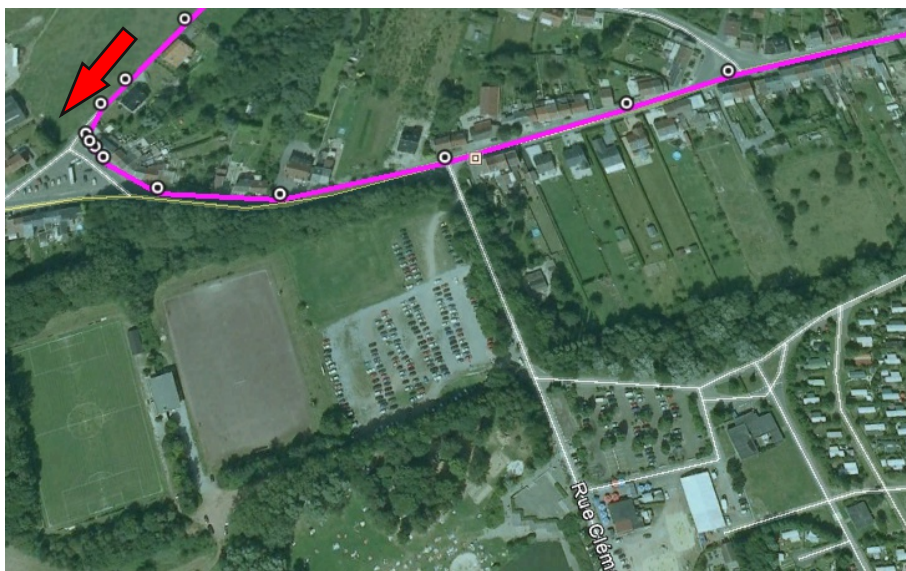
Vous continuez. Passez le chemin de fer.



Après le chemin de fer, vous laissez deux rues sur votre droite et vous prenez la troisième, c'est la "rue de l'Espinette" qui devient "rue Clémenceau".

Vous la continuez jusqu'à arriver sur une petite place que vous prendrez vers la gauche et encore vers la gauche, vous êtes toujours rue Clémenceau.

Vous êtes sur la route du camping qui se trouve sur votre droite quelques dizaines de mètres plus loin.



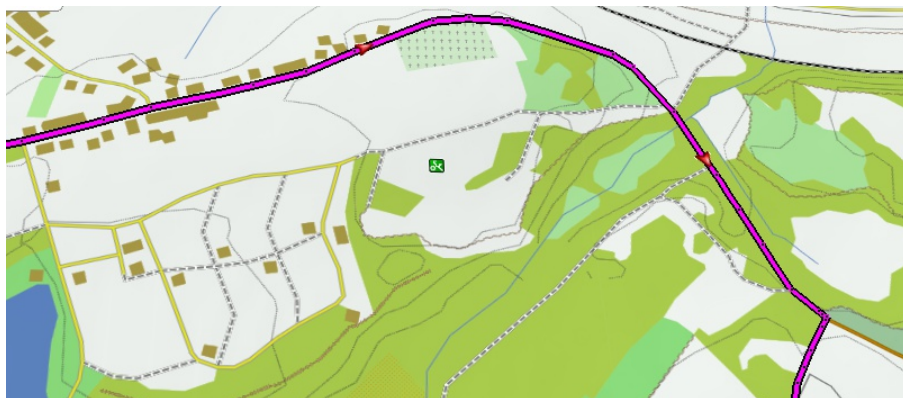
Attention :

La trace continue mais n'entre pas dans le camping.

Si vous logez là, le lendemain vous reprendrez la trace sur la route à l'entrée du camping.

Jour 2 : Godarville ➡ Biesmes Sous Thuin

Distance : 29 Kms
Logement : Sauvage
Ravitaillement : Fontaine l'Evêque, Thuin



Au sortir du camping, vous prenez vers la droite. Vous suivez toujours la même route.

Juste après le cimetière, la route se courbe vers la droite, vous suivez la courbe. Les à-côtés deviennent boisés.

Lorsque vous quittez les bois sur votre droite, un sentier s'ouvre et il longe le champ. Vous le prenez.

Au bout de ce sentier vous arrivez sur une route en bitume, vous prenez à droite.

Ce passage "Bitume" est forcé car il vous permettra de passer l'E42 (A15) en toute sécurité.

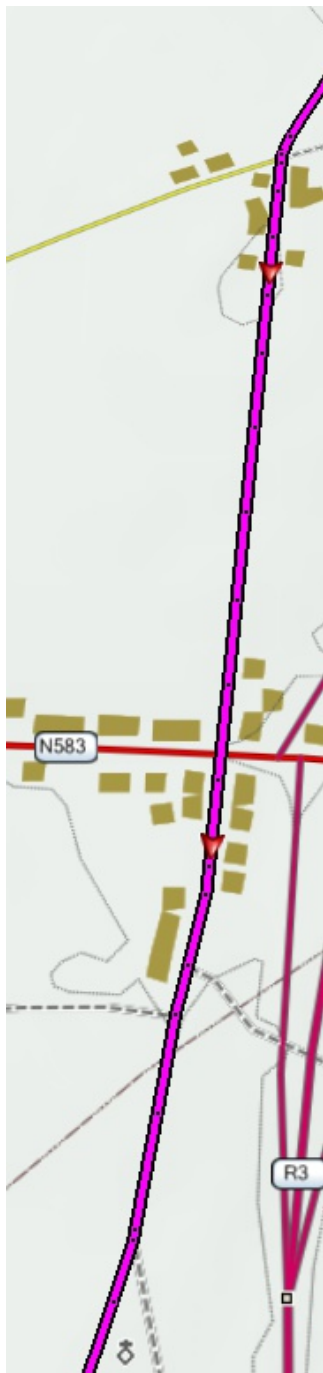


Vous suivez donc cette route et à quelques dizaines de mètres après le tunnel sous l'autoroute, une route (qui devient un sentier) s'ouvre à 120 degrés à gauche.

Vous prenez cette direction. Ce sentier longe une partie boisée et courbe vers la droite à un certain moment. Vous restez toujours sur ce sentier à travers champs.



Encore une fois, cette photo est prise en regardant vers l'arrière. Pour vous les arbres se trouvent à votre gauche.



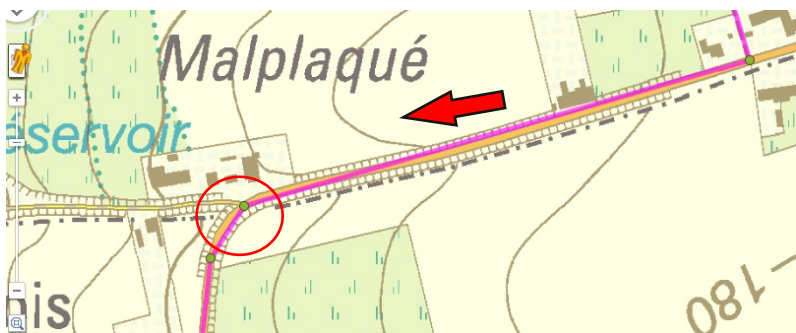
Vous traversez une première petite route en macadam et ensuite vous traversez la N583. Soyez prudent.

Vous continuez toujours tout droit. Au "Y" qui suit, une chapelle se trouve à l'angle des deux routes, vous prenez l'embranchement de droite.

Vous restez sur ce sentier, au milieu des champs.

Vous allez rester sur ce sentier jusqu'au moment où vous rejoignez le bitume.





Une fois sur le bitume, vous prenez à droite.

Vous allez suivre cette route jusqu'au "Y" où vous prendrez à gauche.

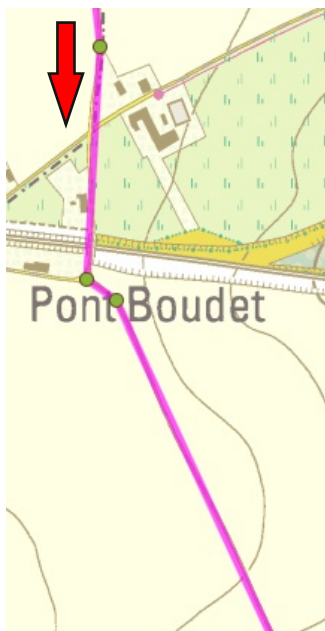


Vous allez contourner Pieton par le dessus.

Vous êtes rue Allard-Cambier.

Au bout de cette rue, vous traversez la rue Augustin Berger pour trouver, légèrement sur votre gauche, la rue Moulin à Vent.

C'est cette rue que vous prenez.



Après avoir traversé la rue des Bâtis, vous passez au-dessus d'un pont de chemin de fer.

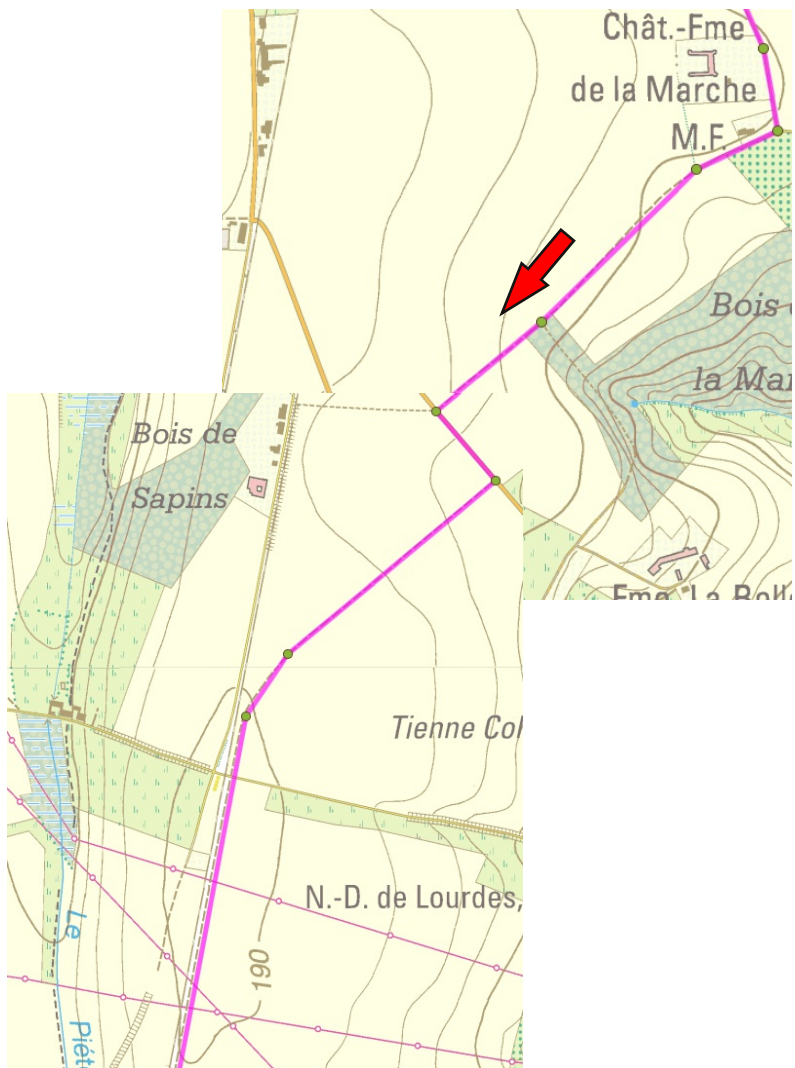
Directement après le pont, un chemin s'ouvre à 45 degrés sur votre gauche.

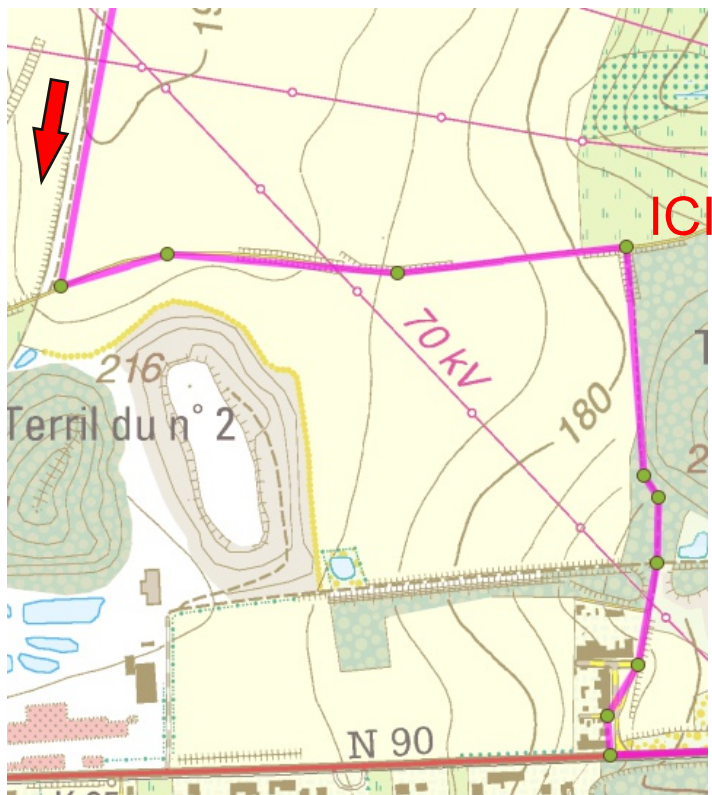
Vous prenez ce chemin qui s'enfonce dans les champs.

Nous vous offrons maintenant un petit slalom de chemin en chemin.

Il suffit de suivre la carte jusqu'au point que nous marquerons par le mot "ICI".







A l'endroit marqué "ICI", vous allez devoir longer le bois, en restant dans le champ. Et ceci sur quelques dizaines de mètres.

Dès que vous le pouvez, entrez dans le bois car le chemin normal se trouve dans le bois mais n'est probablement plus jamais emprunté.



Une fois que vous aurez retrouvé le chemin, vous le suivez vers la droite.

Ce chemin descend face à un talus. Presque arrivé en bas de la légère pente, vous obliquez vers la gauche.

Vous allez trouver là un tunnel qui vous permettra de passer l'obstacle.

En continuant tout droit, vous traversez un petit quartier en passant par des espaces réservés au jeu de boules.

Un peu plus loin, vous arrivez sur la N90 que vous prendrez vers la gauche.



Vous suivez la N90 jusqu'à l'entrée de Fontaine l'Evêque.

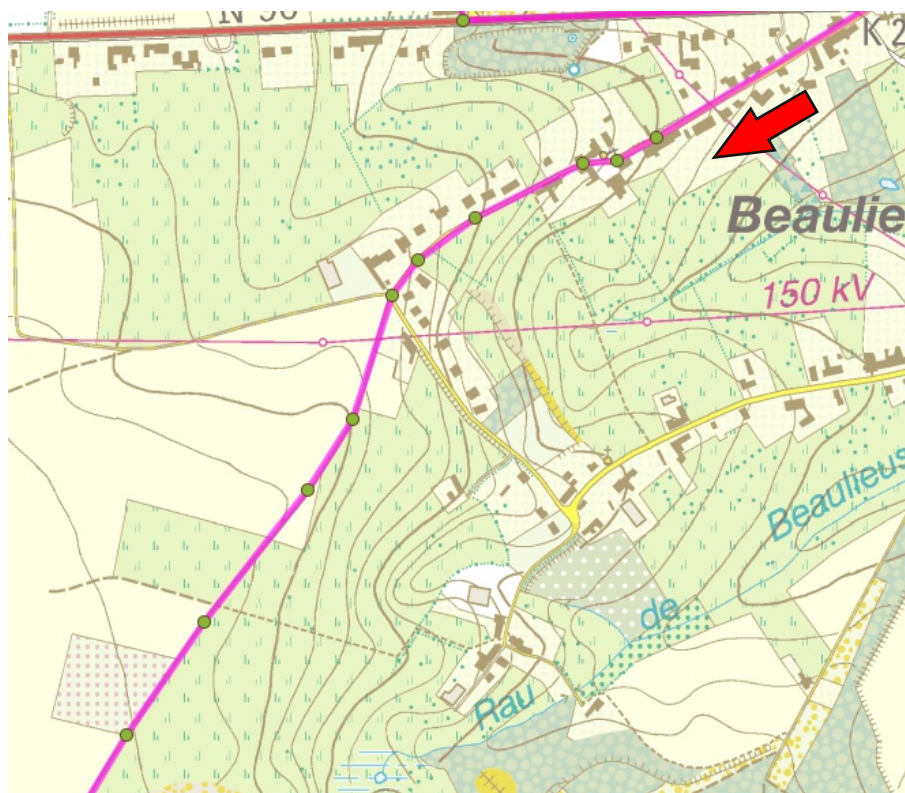
Nous y étions aux environs de midi. Nous avons donc décidé de nous y arrêter pour dîner.

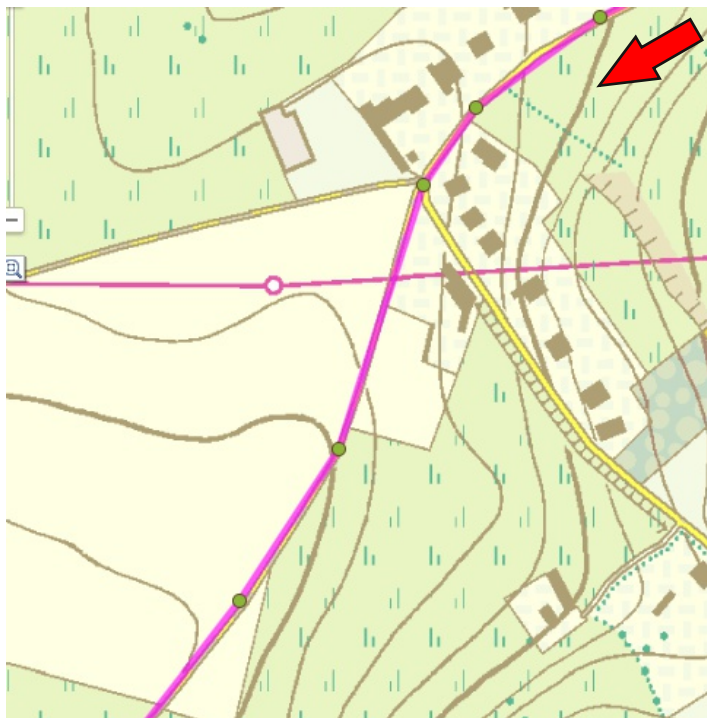
En approchant de la bifurcation radicale à droite, vous apercevrez, plus loin, l'enseigne des magasins "LIDL". Vous pouvez vous approvisionner à cet endroit.

Mais à quelques mètres de cette bifurcation, sur le trottoir de droite se trouve la boucherie "Rudy". Nous y avons pris des boissons et nous avons dîné sur le petit square en face.



Quoi qu'il en soit, suivez la route qui remonte après avoir traversé la voie de tram. Vous êtes rue Candie.

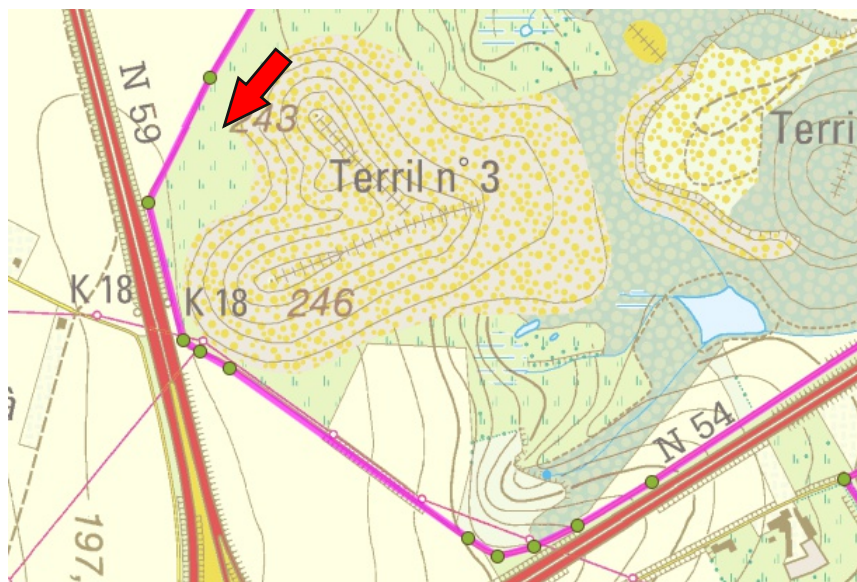




Après avoir traversé la rue Saint Christophe, en face vous prenez la rue du Vivier à Taille.

Cette rue, qui est plus un sentier, vous amène au croisement de la N54 avec la N59.

Vous restez toujours sur ce même sentier.



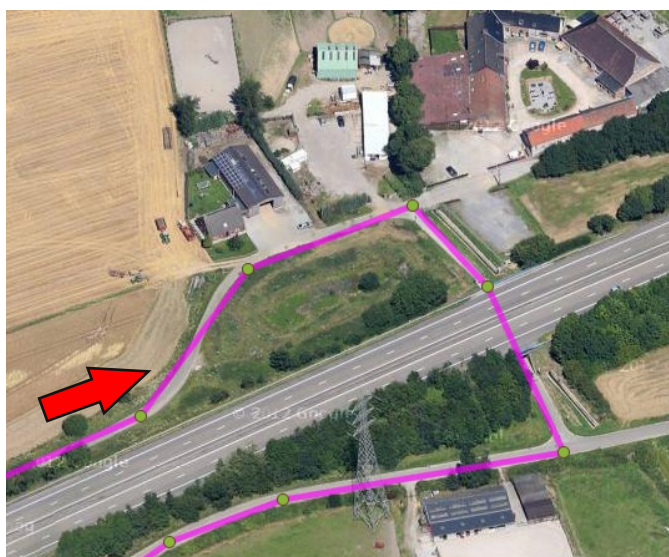
Il faudra ici longer la N54 pendant quelques centaines de mètres pour pouvoir traverser en toute sécurité via un tunnel fermier.





On voit clairement sur la carte le détour à faire pour pouvoir traverser la nationale.

Voici plus en détails l'emplacement du tunnel fermier.



Au sortir du tunnel, vous prenez sur votre droite, vous êtes rue Hougarde.

Au bout de quelques centaines de mètres vous laissez sur votre gauche la rue de la Hutte pour prendre la deuxième, la rue du Béton.



Au premier vrai carrefour, vous prenez à droite. Vous allez arriver à l'orée d'un bois.

Vous ne quitterez pratiquement plus ce bois jusqu'à l'arrivée sur le haut de Thuin.

L'entrée dans le bois est marqué par une longue ligne droite.



Lorsque le chemin s'incline vers la gauche, vous le prenez et vous gardez toujours la direction principale en oubliant les sentiers qui s'ouvrent à droite et à gauche.



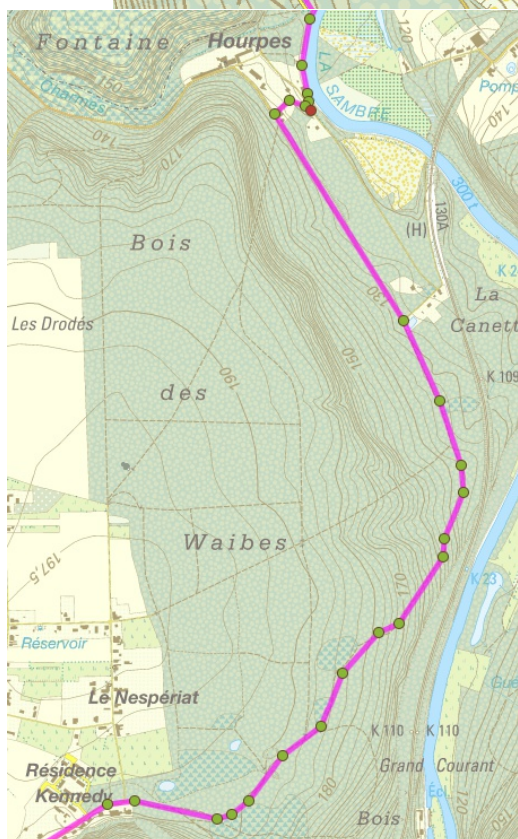
Vous pourriez avoir une hésitation en arrivant à un "T". Suivez la trace vers la droite. Après quelques mètres, le sentier descend très fort sur votre gauche. Soyez prudent dans la descente.

Vous descendrez ce sentier jusqu'à arriver le long de la Sambre.



Vous prendrez alors vers la droite.

Après quelques dizaines de mètres, prenez à droite. Nous allons maintenant monter vers le haut de Thuin.

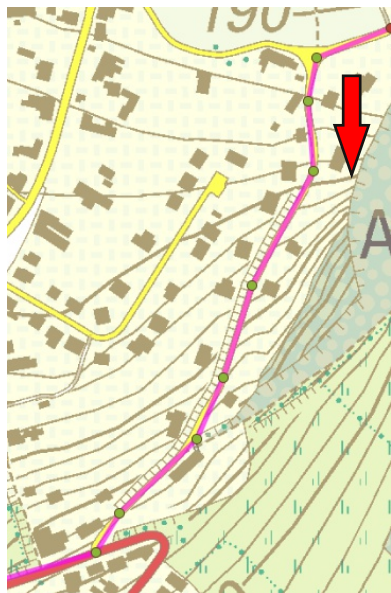


Vous suivez toujours ce sentier.

Sans tenir compte de ce qui pourrait s'ouvrir à droite ou à gauche.



Au sortir du bois, vous arrivez dans le quartier "Résidence Kennedy". Vous êtes rue du Nespériat que vous suivez jusqu'au "Y". Là vous prenez l'embranchement de gauche.



Vous descendez la rue, toujours rue du Nespériat, jusqu'à la chaussée d'Anderlues.

Vous remontez cette rue d'Anderlues vers la droite après l'avoir traversée.

Quelques dizaines de mètres plus loin, sur votre gauche vous trouverez un petit sentier. Vous le prenez.

C'est la rue Telly. Un petit chemin en mauvais pavés.

Attention aux chevilles fatiguées.



Ce chemin vous amènera sur le pont qui traverse la Sambre. Vous êtes à Thuin.

Vous traversez le pont.



Juste avant d'arriver sur le quai de la Sambre, sur votre gauche, il y a un petit magasin où vous pouvez vous approvisionner.

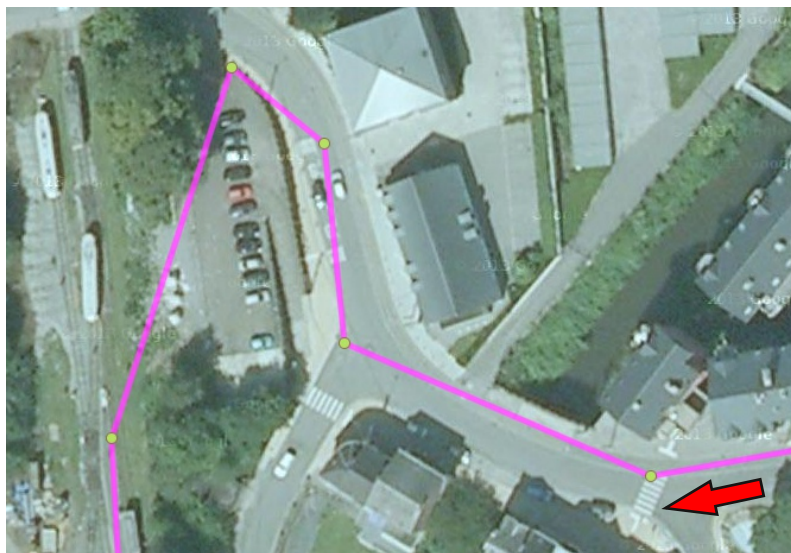
C'est peut-être aussi le moment de vous désaltérer ou de manger quelque chose.

L'endroit du bivouac n'est pas très loin.



Pour y aller, prenez la rue commerçante, celle qui longe la Sambre.

Voyez ci-dessous le détail des lieux. La trace vous mènera sur le ravel Thuin - Rance.



Suivez toujours le Ravel.





C'est à l'endroit marqué d'un cercle que nous avons planté le camp.

En arrivant sur un pont, vous pourrez voir la rivière et deux bancs installés bien à point.

Une bande d'herbe permet de monter la tente. Nous savons que ce n'est pas autorisé, mais nous n'avons pas le choix. Le garde forestier que nous avons rencontré s'est montré compréhensif et très gentil.



50.330112

4.293573



Jour 3 : Biesmes Sous Thuin ➡ Rance

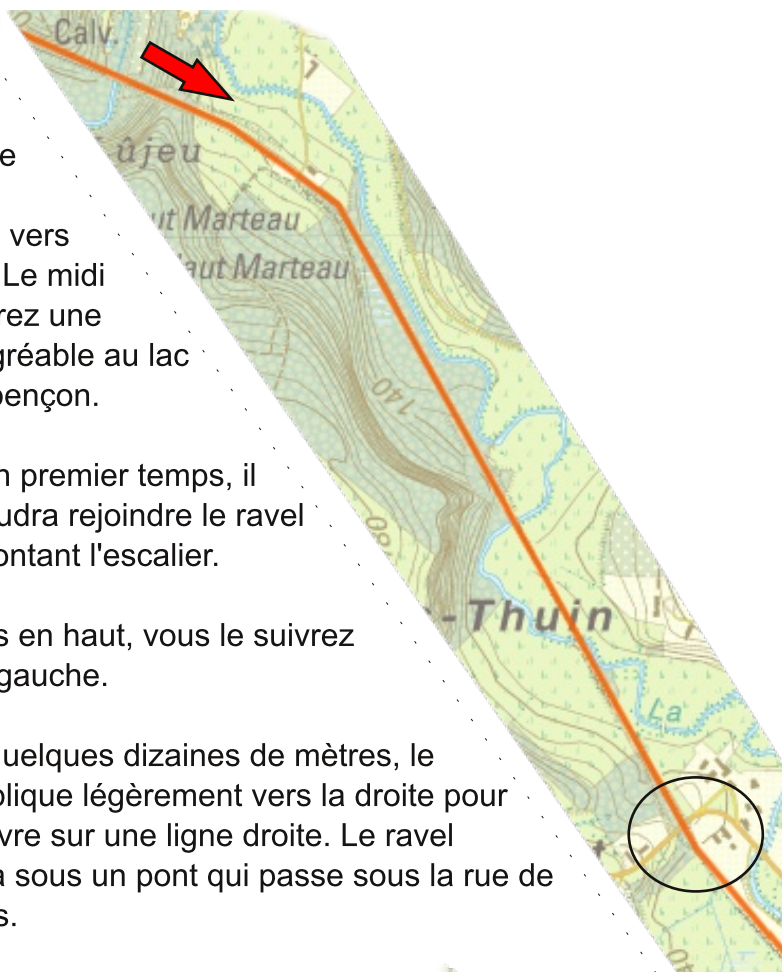
Distance : +/- 25 Kms
Logement : Bivouac de Rance.
Ravitaillement : Lac de Barbençon, Rance

Cette étape agréable vous mènera vers Rance. Le midi vous ferez une halte agréable au lac de Barbençon.

Dans un premier temps, il vous faudra rejoindre le ravel en remontant l'escalier.

Une fois en haut, vous le suivrez vers la gauche.

Après quelques dizaines de mètres, le ravel oblique légèrement vers la droite pour poursuivre sur une ligne droite. Le ravel passera sous un pont qui passe sous la rue de Ragnies.



Après être passé sous le pont vous traverserez la rue de la Gare (Voir le cercle rouge sur la carte) pour arriver à la rue du Moulin (Voir le cercle noir sur la carte).

C'est là que vous quitterez le ravel par la droite.



Directement après avoir quitté le ravel par la droite, prenez un sentier qui s'ouvre sur votre gauche.



Vous suivez ce chemin à travers les champs.

Attention, à certains moments de l'année ce chemin est très enherbé.

L'usage des guêtres peut vous éviter d'avoir le pantalon tout mouillé.

Nous avons eu la chance que le champ venait d'être nettoyé. Nous avons suivi le tracé du chemin à sec dans le champ.



Vous suivez toujours la trace à travers les champs.

Ce sentier vous mène au chemin Ry des Rys (Cercle noir sur la carte) que vous traverserez.

Vous prendrez le chemin qui démarre juste en face.

Cet endroit peut s'avérer difficile à franchir du fait de la présence d'une grande mare d'eau qui provient des champs environnants.

Vous aurez à traverser ensuite la nationale 53. Cette route vous mènera tout droit vers le village de Dontiennes.

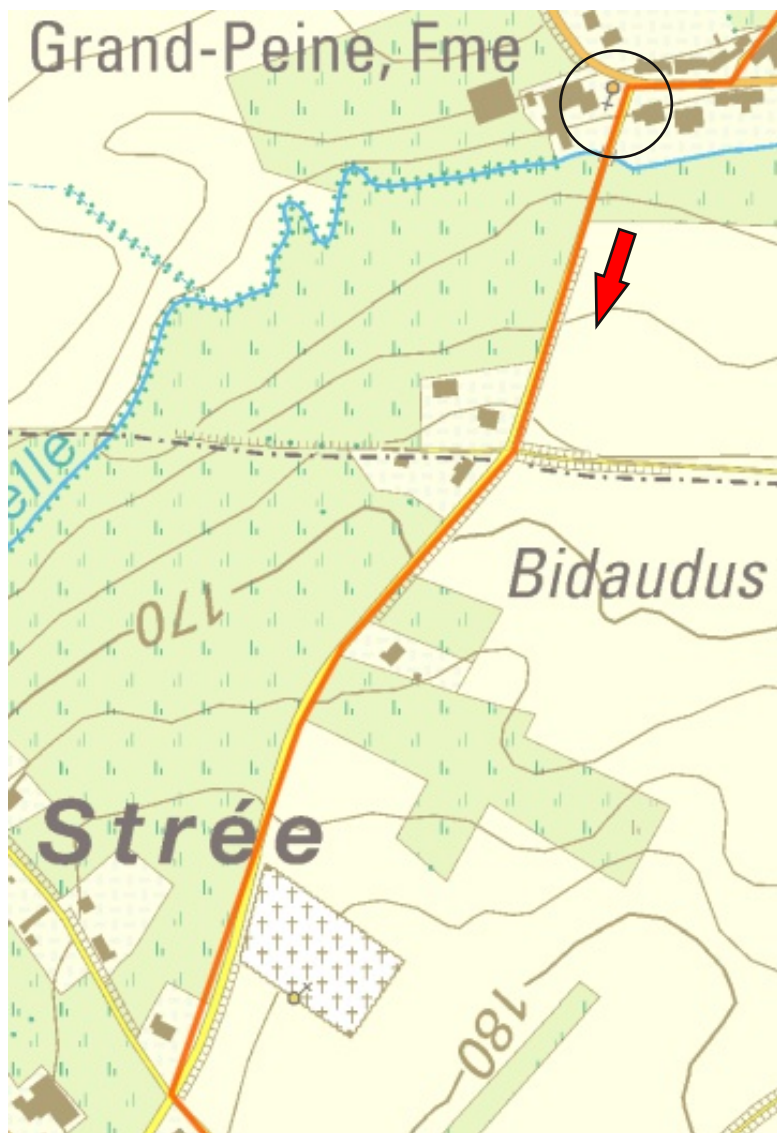




Une fois à la limite du village, il faudra contourner les bâtiments par la gauche. Il est aussi possible de passer par la droite, mais c'est moins joli.



Vous arrivez du dessus de la carte. On voit clairement la trace à suivre vers la gauche (En orange) et l'autre possibilité qui passe par la droite du village (route en jaune).



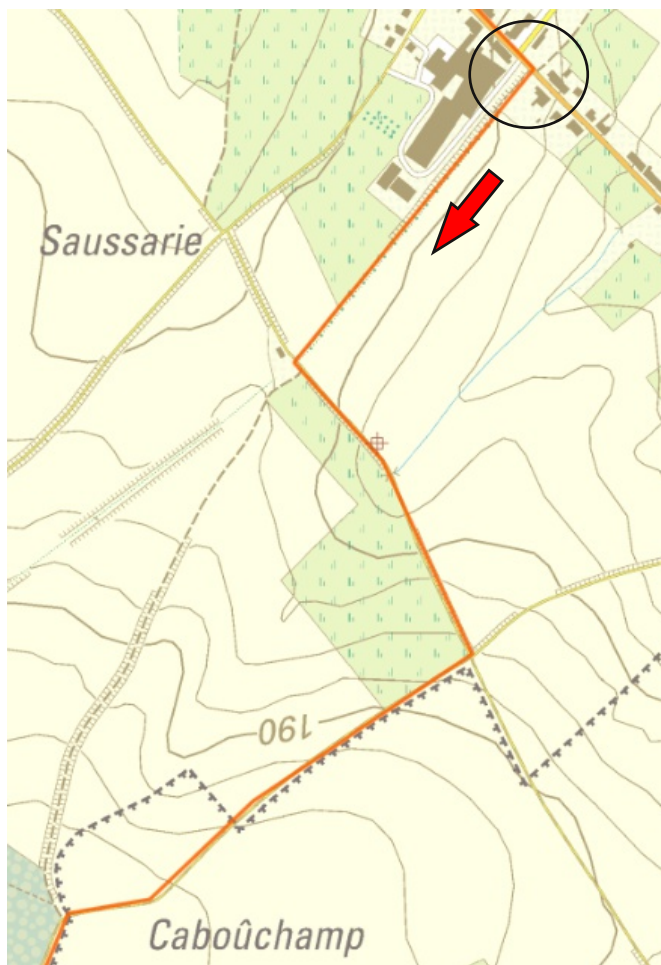
Le signe qui marque l'emplacement d'une chapelle (cercle noir sur ce plan) est le même qui se trouve sur la bas de la carte précédente. Vous suivez le bitume et après le cimetière, vous prenez la rue sur votre gauche.

Un zigzag vous permet de rejoindre le ravel que vous aviez abandonné à Biesmes-sous-Thuin.

Vous allez prendre ce ravel en direction de Rance, vers la droite. Vous le suivrez pendant quelques centaines de mètres et vous le quitterez vers la gauche.

Le cercle noir sur le plan marque l'emplacement de la photo Street View.





Le cercle noir de ce plan marque l'emplacement de la photo de la page précédente.

Il suffit de suivre le ravel jusqu'au croisement où vous prendrez à gauche.

Après quelques centaines de mètres, prenez le premier sentier à droite. Vous suivez ce sentier jusqu'à un petit bois.



Les cercles noirs sur les deux plans marquent la traversée du chemin du Rignonvert.

Suivez toujours la trace.





Ce chemin vous mènera à la ferme "Point du jour".

Cette ferme marque le début de la descente vers le lac de Barbençon.



Pour ce faire, juste après la ferme, vous traversez la rue du Jour pour prendre le sentier qui s'enfonce dans les champs.

Vous suivez toujours ce sentier jusqu'à la nationale 40.



Après avoir traversé la N40, suivez la trace qui vous mènera à la buvette du lac de Barbençon. On espère qu'elle sera ouverte ce jour là. Pour ce faire :



Suivez la rue "La Duize" jusqu'au bout. Vous arrivez à un "T".

Traversez et prenez à droite pour quelques mètres (cercle rouge). Vous prenez alors la première rue à gauche. Cest la "rue Toffette".



Au premier carrefour, prenez à gauche comme sur la photo (cercle rouge).

Au "Y" qui suit, prenez l'embranchement de droite. Vous êtes "Rue Malfosse".



Vous suivez la "rue Malfosse" jusqu'au croisement où vous prenez à droite.

Vous arrivez à la buvette du lac de Barbençon. C'est la pause du midi.

Pour continuer, il faut longer le lac par le côté droit lorsque vous êtes face au lac.



Après avoir quitté le lac, vous êtes à la "rue de l'Etang", vous laissez une première rue sur votre gauche, c'est la "rue du Fayt".

Directement après vous empruntez un sentier qui s'ouvre sur votre même côté gauche. (Photo ci-dessous)

Sur ce sentier, au "Y" (cercle rouge) vous prenez l'embranchement de droite et un peu après, un sentier (cercle noir) s'ouvre sur votre droite. Vous le prenez.



Le sentier fait un léger angle vers la droite avant de rejoindre le "chemin de Vergnies".

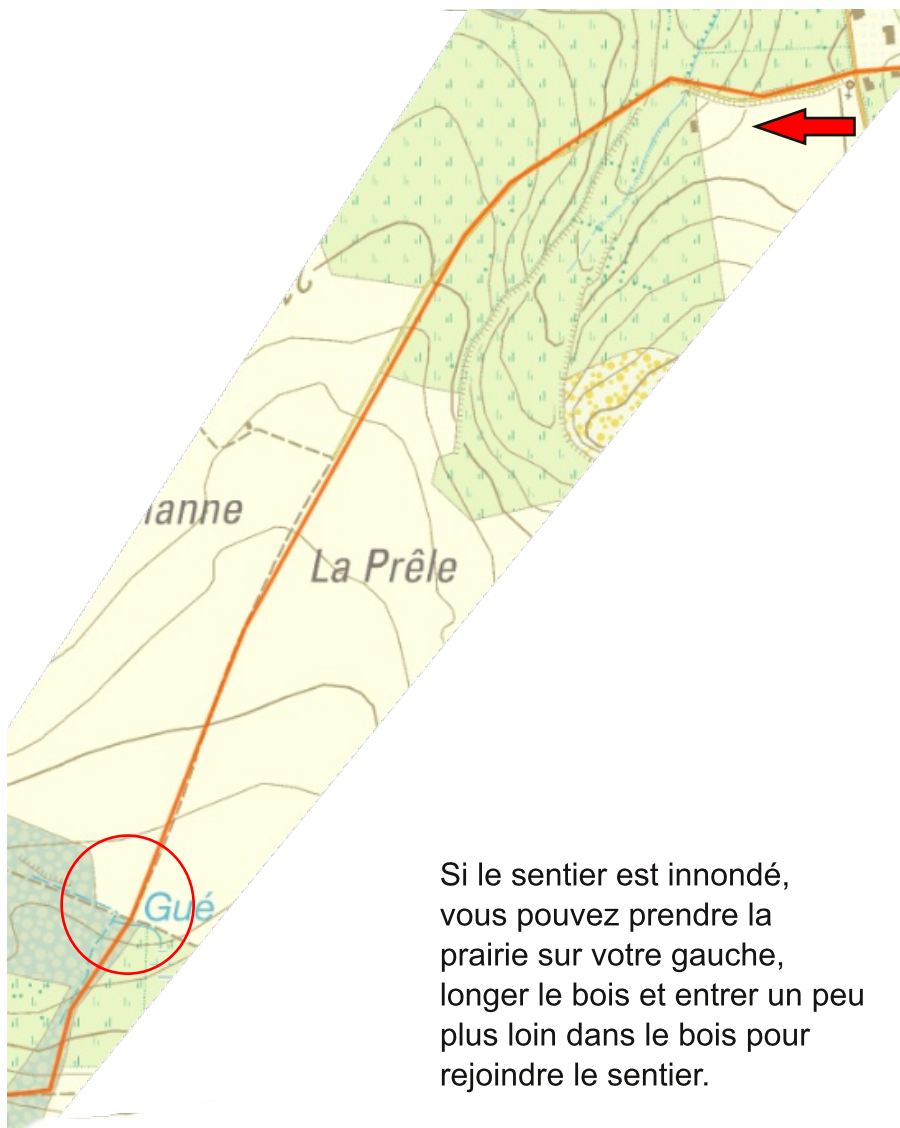
Vous traversez pour prendre, en face la "rue du Moulin Barbençon".



Remarquez la petite chapelle sur votre gauche.

Vous allez alors suivre le sentier à travers prairie et champs jusqu'à l'orée d'un petit bois (cercle rouge sur la carte de la page suivante).

Vous entrez dans le bois par le sentier qui continue.

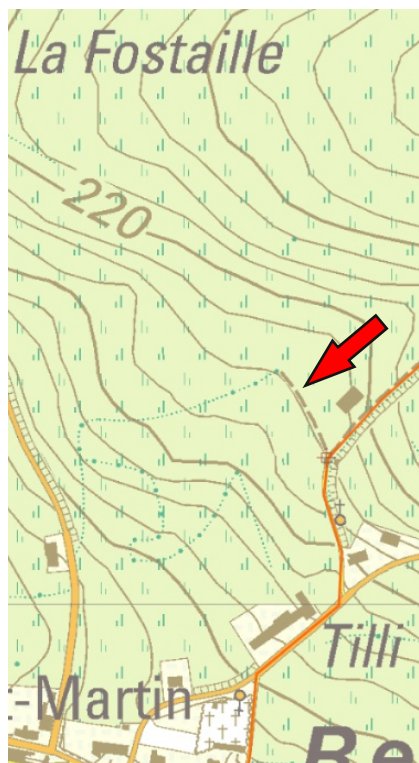


Si le sentier est inondé,
vous pouvez prendre la
prairie sur votre gauche,
longer le bois et entrer un peu
plus loin dans le bois pour
rejoindre le sentier.

Le sentier fait un angle très fort à droite pour avancer, parallèle au bois de Renlies.



Suivez toujours le sentier comme dessiné sur la carte ci-dessus. Ce chemin vous mène vers le village de Renlies.



Vous rejoignez Renlies par la rue dite "L'angaise".

En arrivant sur la route principale en bitume, sur votre droite vous apercevez le cimetière (cercle rouge).

Dirigez vous vers le cimetière.





Juste au cimetière, prenez la rue qui descend à gauche.

Vous laissez une première rue et un premier sentier sur votre droite et vous continuez jusqu'au "T" en bas, vous êtes "Ry des Vaulx".

Vous prenez vers la droite et au "Y" vous prenez l'embranchement de gauche.

La route fait un arc de cercle et au prochain "Y" vous prenez cette fois l'embranchement de droite.

Vous continuez tout droit au croisement pour descendre vers la "rue de la Roquette".



Vue du satellite de cet endroit un peu plus délicat.





Vous continuez toujours sur cette route, jusqu'au moment où elle se sépare en "Y" avec la "rue de Cuquegnies" à gauche et la "rue Haie des Chats" sur la droite (Cercle rouge).

Prenez vers la droite "rue Haie des Chats".





Vous laissez une première rue à votre droite, la "rue Lutiaux" et un peu plus loin, un sentier s'ouvre sur votre gauche (cercle rouge).

Attention ne le ratez pas. Vous prenez ce sentier.

Vous le suivez comme indiqué sur la carte de la page suivante.





Quoi qu'il se passe, ne perdez jamais la trace GPS ou ne perdez jamais la direction du sentier.

Même si avant d'arriver au cercle vert, le sentier semble disparaître.

Continuez vers la ferme de la Gobellerie.



Vous allez entamer maintenant une très longue ligne droite.

Elle vous mènera presque jusqu'à votre lieu de bivouac.





Après un peu de marche,
vous arrivez sur la N 53.

Celle qui relie Beaumont à
Rance.

Vous traversez la nationale
avec beaucoup de
prudence.

L'endroit offre cependant
une très bonne visibilité de
part et d'autre.

Vous êtes presque arrivés.



Encore une fois, vous continuez toujours tout droit sur le sentier. Juste attention au début, il faut bien prendre l'embranchement gauche du "Y". Il est marqué comme GR.



Une fois sorti du bois au cercle noir, prenez la route en bitume vers la droite. C'est la rue des Frés qui vous mènera au bivouac des Frés.

Juste à l'endroit où la rue marque un très fort virage à gauche, un sentier s'ouvre sur votre droite. Vous le prenez et après quelques mètres, sur votre gauche derrière une barrière (normalement) vous trouvez l'aire de bivouac de la Région Wallonne.





Attention :

Il sera peut-être intéressant au sortir du bois (cercle rouge) d'aller directement au ravitaillement.

Le plus proche est le "Proxy Delhaize" de Rance (cercle bleu épais).

Ne vous méprenez pas, il y a encore une petite trotte pour aller et revenir.

Mais bon, il n'y a pas le choix.

Prévoir pour le déjeuner et le dîner du lendemain. Il n'y a pas de ravitaillement entre Rance et Chimay.

Si vous aimez, essayez le boudin de chez Manu, à l'entrée du magasin.

Impressionnant le nombre de coupes exposées.

Jour 4 : Rance ➡ Chimay

Distance : +/- 25 Kms
Logement : Camping de Chimay.
Ravitaillement : Virelles, c'est-à-dire Chimay

Lorsque nous avons fait la route de la bleue, il n'y avait aucune poubelle sur le bivouac. Nous avons fait la remarque auprès du syndicat d'initiative.

Si aucune poubelle n'a été placée sur le bivouac, vous pourrez déposer vos déchets à quelques centaines de mètres, le long du parcours.



Vous quitterez donc le bivouac en prenant la route qui continue juste en face de la sortie.

Arrivés au "T" un peu plus loin, vous prendrez à gauche, vous êtes à la "rue des Déportés". C'est là que, à un arrêt de bus, vous trouverez des poubelles pour déposer vos déchets.



Après l'arrêt de bus, vous laissez une rue à droite, la "rue du Onze Novembre" pour continuer la "rue des Déportés".

Par contre, vous prendrez la suivant à droite, la "rue Wastenne".



Vous continuez cette rue et juste avant l'étang du moulin, vous prenez le bitume sur votre droite. C'est la "rue du Moulin".



Quelques centaines de mètres plus loin, sur la gauche vous trouverez un sentier (cercle rouge).

Vous prenez ce sentier.



Ce petit sentier, très joli, vous fera visiter la forêt domaniale de Rance. Avec ses étangs, ses cours d'eau, ...

Suivez toujours le tracé. Cette partie ne présente pas de difficulté importante.

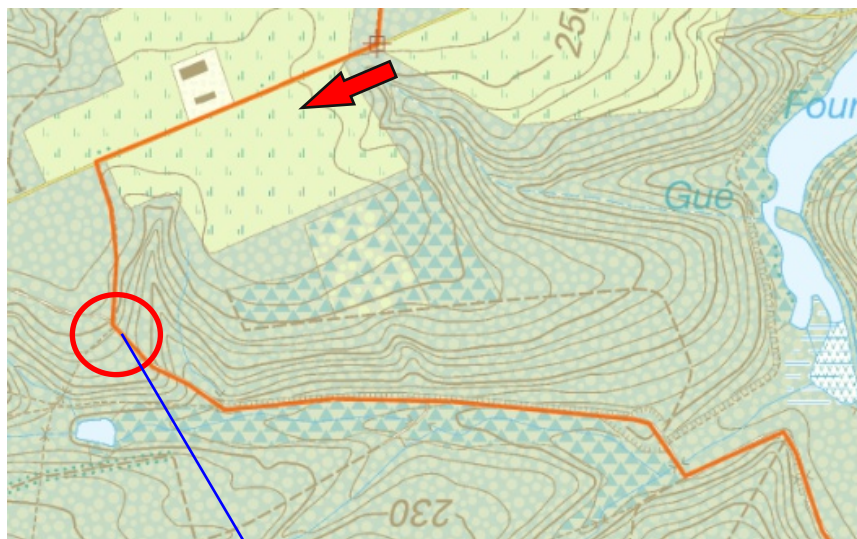


Admirez au passage le "Chalet" d'Ostene.

Un peu après le chemin oblique vers la droite et monte dans le bois.

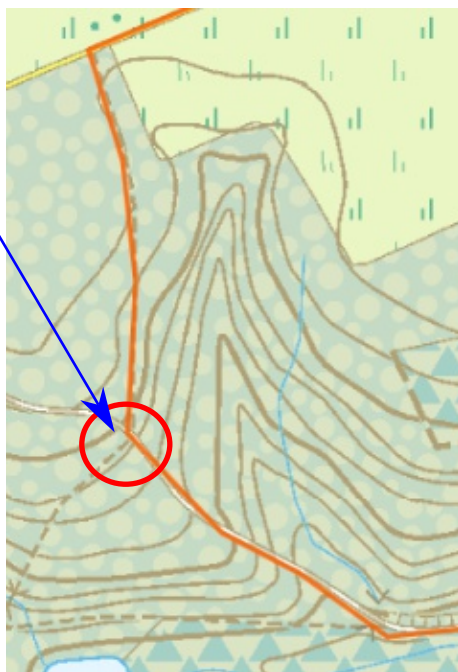
Suivez le tracé.



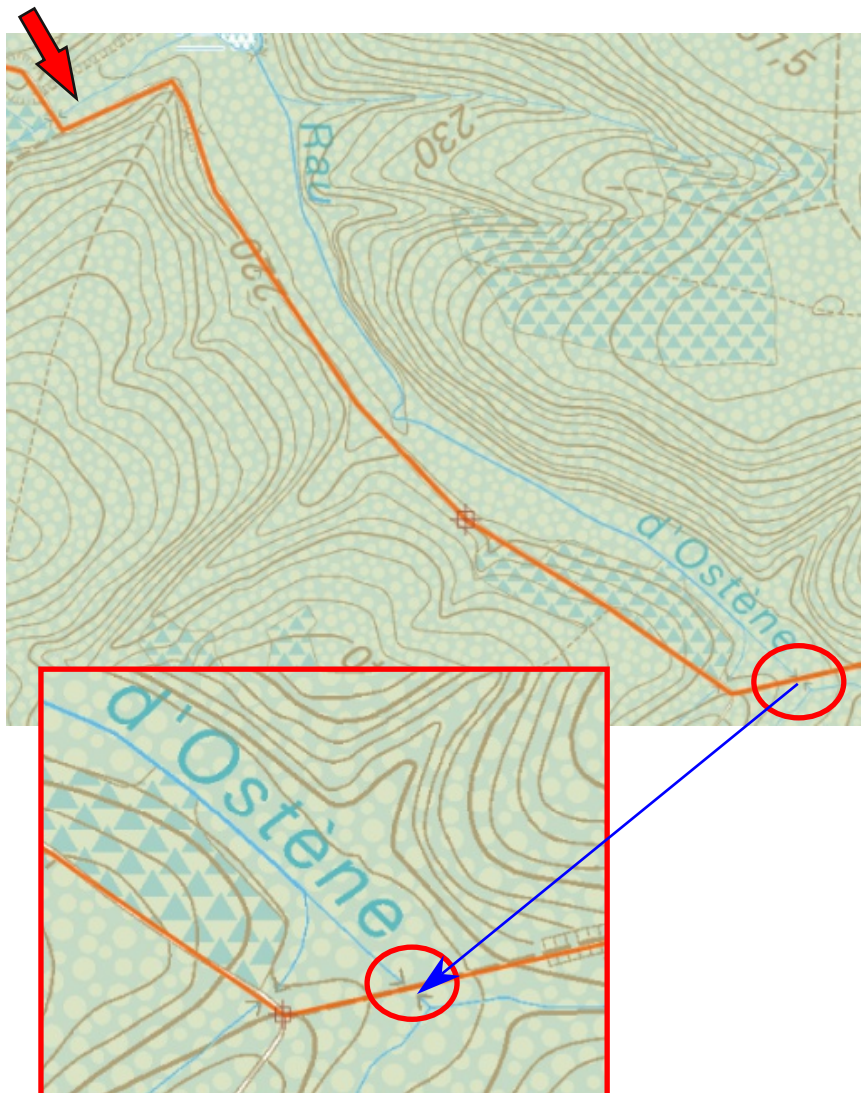


Après la ligne droite en bitume (Photo page précédente), juste à l'orée du bois, sur la gauche, s'ouvre le sentier que vous allez prendre.

Attention de ne pas rater l'embranchement que vous prendrez vers la gauche pour rejoindre une zone d'étangs ou de marécages en enfilade.



Après cette zone, le chemin tourne sèchement vers la droite et encore plus sèchement vers la gauche. Enfin après un nouvel angle vers la droite, le chemin va suivre, en parallèle, le ruisseau d'Ostène. Après un virage à gauche, ce ruisseau est traversé. Vous approchez de la N53.



Après avoir franchi le ruisseau, suivre le sentier qui, après être remonté par quelques virages à gauche va bifurquer radicalement vers la droite pour rejoindre la N53. Vous traversez la N53 avec prudence.

Encore une fois vous avez une bonne visibilité de part et d'autre.





Attention de ne pas se laisser piéger et filer directement sur le sentier le plus large.

Le nôtre se trouve légèrement décalé vers la droite et est à peine visible.

Il y a probablement longtemps que ce sentier n'est plus emprunté.

La première fois que je suis passé là, je n'avais plus de signal GPS sous la couverture des arbres. La deuxième fois, je suis passé comme une fleur.

A partir de maintenant, il faudra suivre le tracé avec beaucoup d'attention. Vous marcherez dans des coupes feu, des sentiers, vous aurez l'impression de marcher à travers tout.

Restez bien concentrés

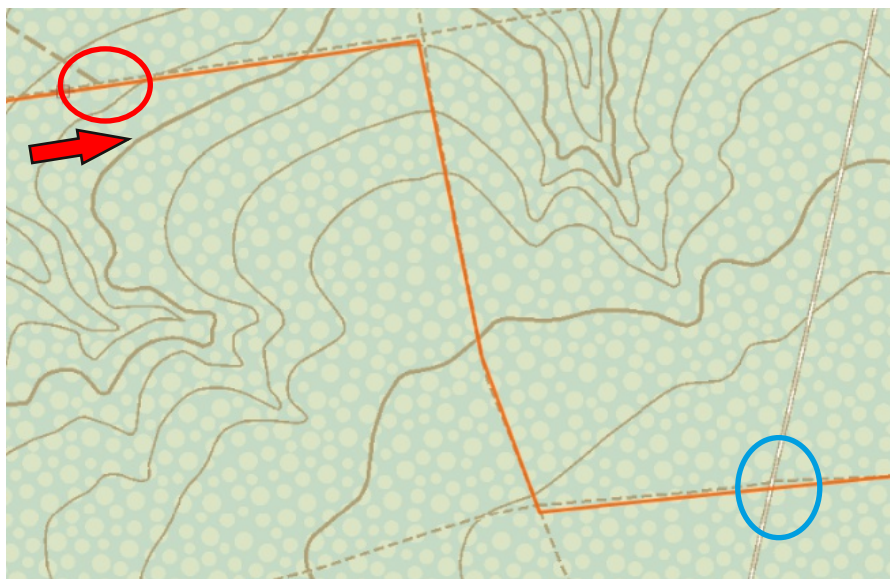
Au début, vous évoluez entre les arbres, vous avez l'impression qu'il n'y a plus de chemin. Ensuite le terrain monte légèrement pour arriver au gué de la carte. Celui-ci est assez bien marqué. Vous ne devriez pas avoir de problème pour le trouver.

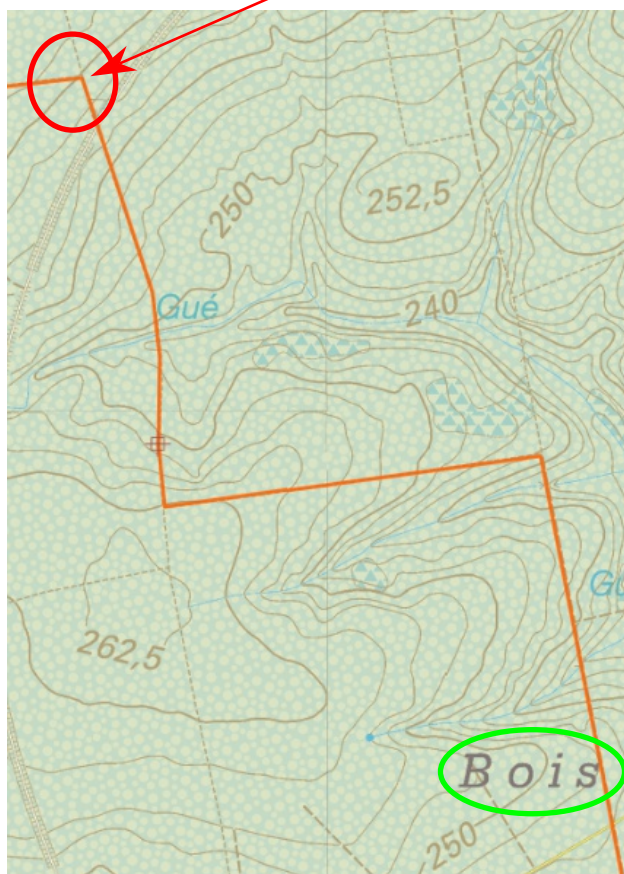
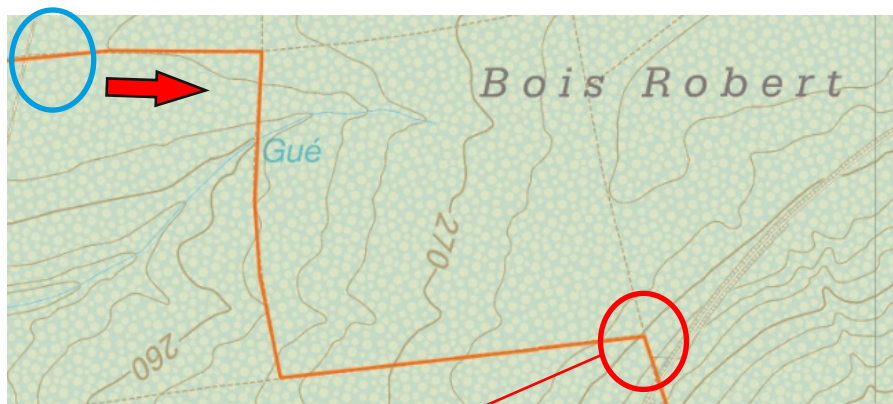
Vous passez le gué et vous continuez toujours tout droit. Le terrain monte légèrement. Sur votre gauche arrive un sentier (cercle rouge). vous continuez tout droit dans le bois.

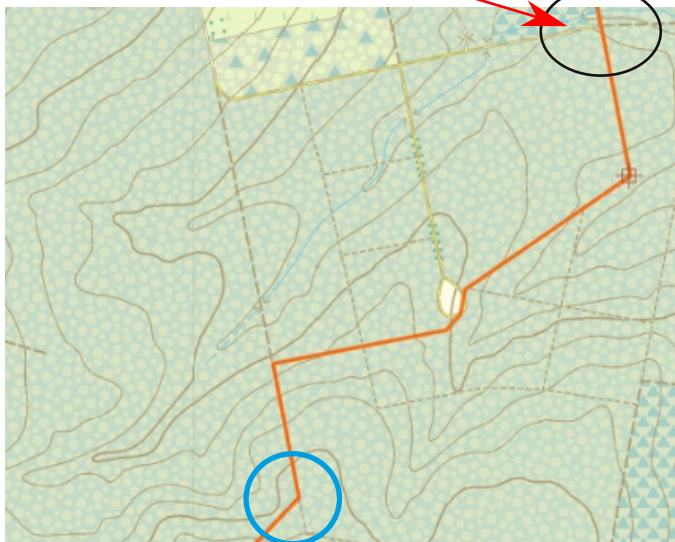
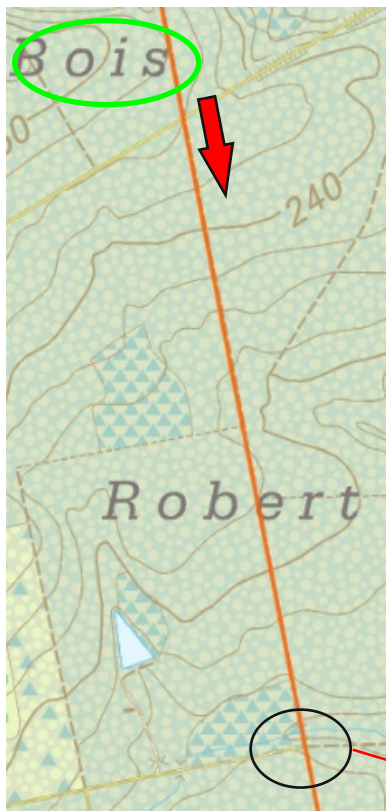


Commence alors une série de zigzag à travers la forêt. Nous avançons vers Virelles.

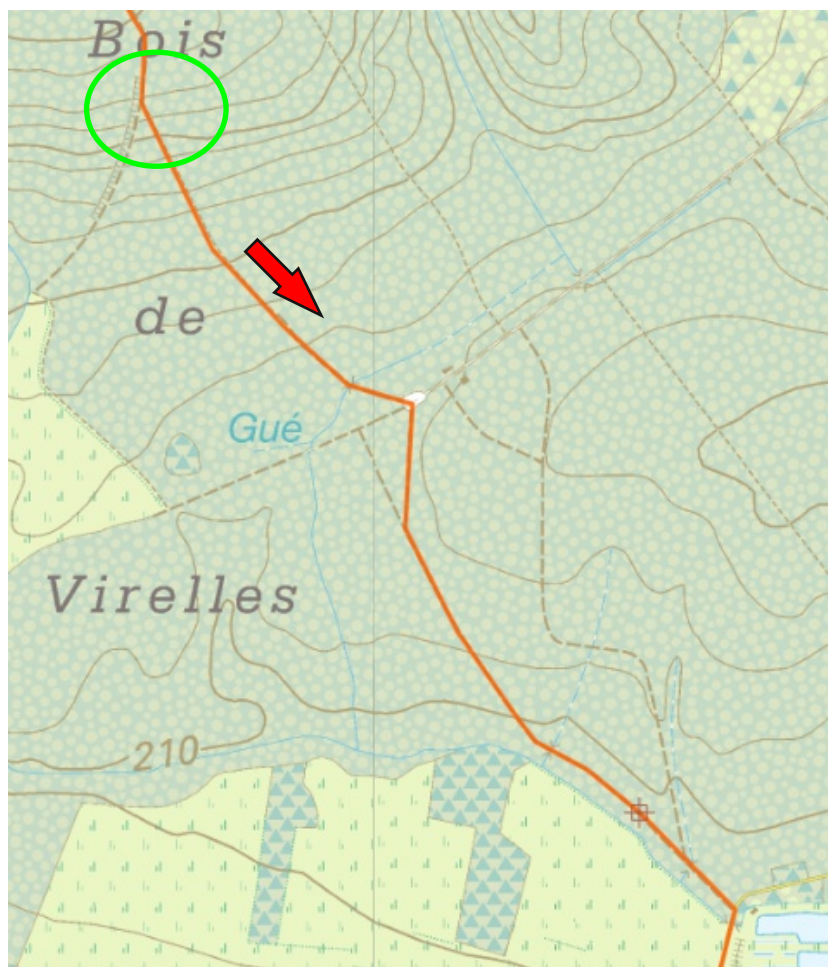
Une fois à droite, une fois à gauche, nous avançons doucement vers Virelles.





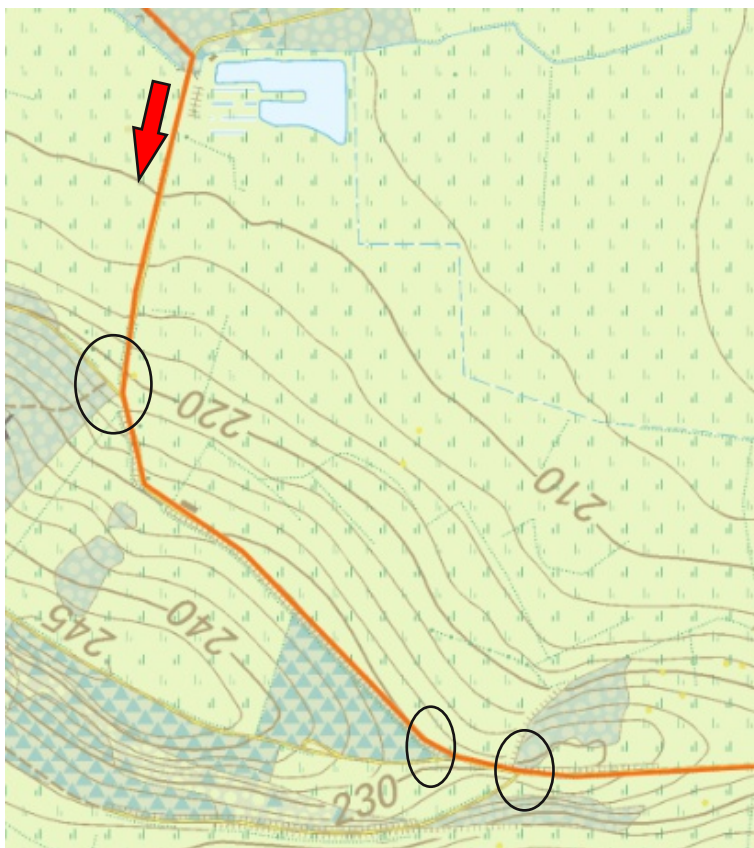






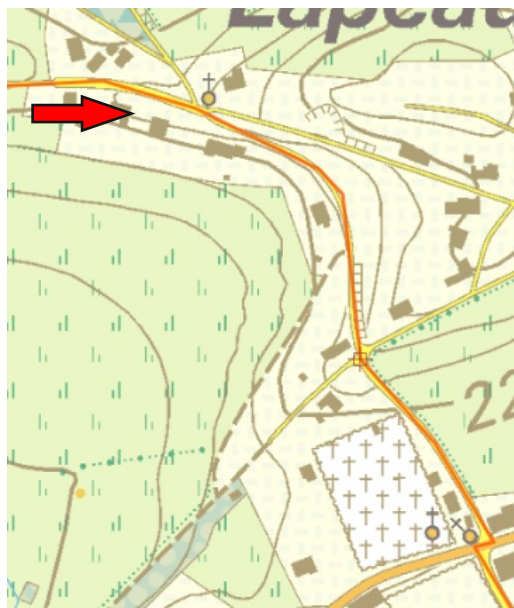
A la fin de cette dernière carte, vous êtes enfin sortis des bois.

Virelles et ensuite Chimay ne sont plus très loin.



Suivez le bitume tout droit. La route monte légèrement.

Vous laissez trois routes sur votre droite (cercles noirs) et vous continuez, vous êtes "rue Lapeau".



Un peu plus loin, à un croisement marqué par une chapelle, prenez l'embranchement de droite. Continuez toujours cette route jusqu'au cimetière. Vous êtes à la "rue du Marché".

En face, légèrement sur la droite, vous prenez la "rue des Marcheurs" (Voir photo ci-dessous).





Au bas de la "rue des Marcheurs", suivez la route vers la gauche pour bifurquer presque directement vers la droite.

La rue fait un arc de cercle, vous êtes à la "rue du vieux moulin".

Arrivés à un "T", vous prenez vers la droite pour remonter sur la chaussée qui va vous mener vers Chimay.



Lorsque vous avez rejoint la chaussée, vous la remontez vers la droite en direction de Chimay.

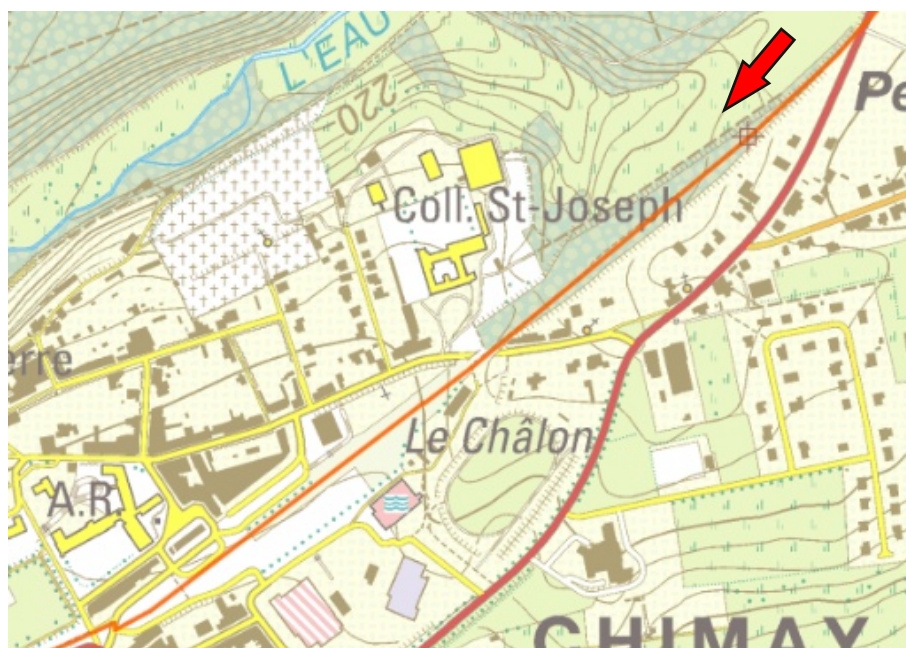
Mieux vaut marcher à gauche de la route, il y a un accotement plus sécurisé.

Vous remontez la chaussée jusqu'à vous retrouver à hauteur de l'ancienne ligne de chemin de fer de Chimay.



Voici la ligne de chemin de fer à ne pas rater.

Vous prenez cette ligne de chemin de fer qui va vous mener tout droit au camping de Chimay.



Un premier tronçon va vous mener vers le centre de Chimay.





Un deuxième tronçon vous mènera directement au Camping de Chimay.

Il faut signaler que le Ravel est terminé et que les images Street View présentées ne sont plus d'actualité. Mais le tracé est toujours le bon.





Attention, un sentier descend sur votre droite juste avant d'arriver au camping.

Vous devez prendre ce sentier. Si vous allez trop loin, sur un pont, vous ne savez plus accéder au camping, dernière étape avant le but ultime, l'Abbaye de Scourmont.

Jour 5 : Chimay ➡ Scourmont

Distance : +/- 13 Kms

Il nous reste maintenant à remonter jusqu'à l'Abbaye de Scourmont.

Nous avons choisi une étape courte pour terminer car la famille venait nous reprendre à l'Abbaye le dimanche midi. Excellente occasion de se faire une petite bouffe pour fêter ça.

Nous sommes partis vers 9h15 du camping. Les croissants étaient livrés au camping à 9h00.





En quittant le camping, il faut remonter le sentier sur le talus. Celui descendu lors de l'arrivée par le ravel.

Traverser le parking de l'hôpital et prendre la rue sur la gauche. Vous êtes "rue de l'Hôpital".

Vous continuez cette rue et au "T" vous prenez sur la droite. Vous êtes sur le "boulevard Louise".

Vous montez jusque la chapelle et vous suivez la route en passant à la droite de cette chapelle. Vous êtes "rue Jericho".





Au "Y" suivant (cercle rouge) vous prenez l'embranchement de gauche. Vous êtes "chemin Pleumont".

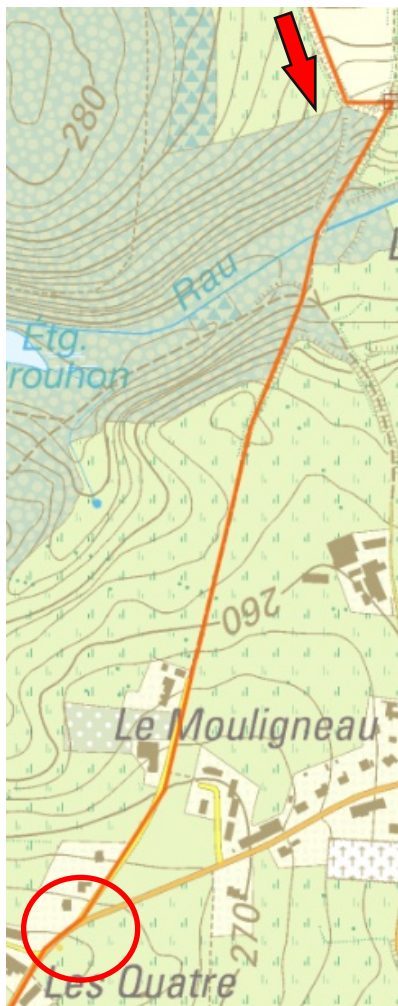
Vous allez traverser un quartier de Chimay avant que la rue devienne un sentier qui va cheminer au travers des prairies.



Après quelques centaines de mètres, le sentier tourne sec à gauche et pique vers la droite sur un sol rocheux.

Attention de ne pas glisser.

Un peu après, vous reprenez contact avec le bitume. Vous êtes "rue Plainevaux". Vous continuez jusqu'à rejoindre la "rue des Sarts" (cercle rouge).



Vous remontez cette rue vers la droite.

Vous allez bientôt vous retrouver dans le bois.



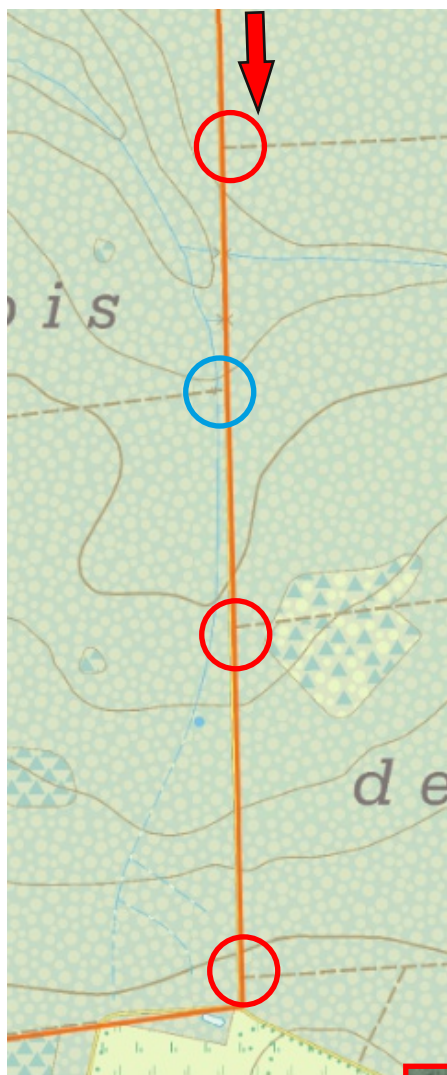
Continuez toujours sur la route en bitume. Vous allez rentrer dans le bois (cercle rouge).



Vous allez continuer sur cette route. Pas très agréable du reste.

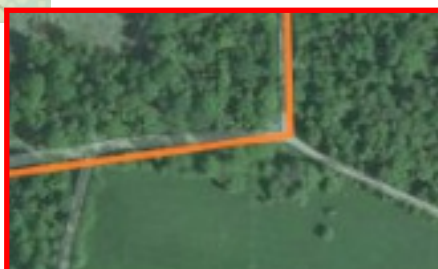
Après quelques centaines de mètres une rue s'ouvre à gauche. Prenez là. Vous êtes "rue Champagne".

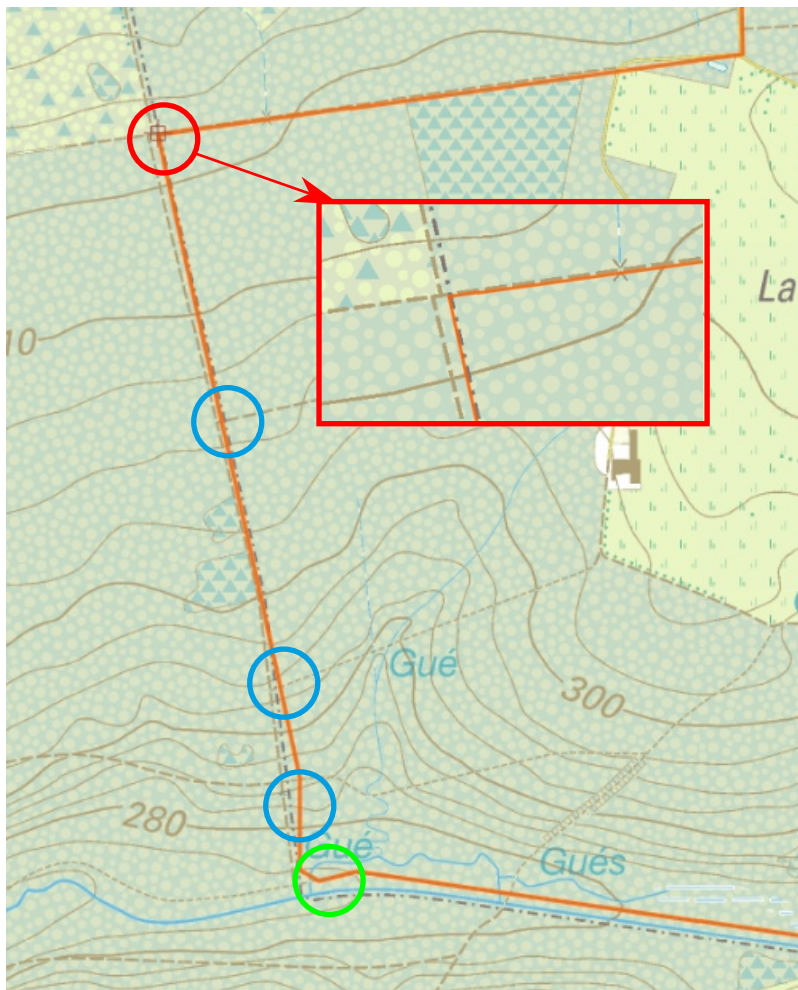




Sur cette route, vous allez laisser trois sentiers sur votre gauche (cercles rouges) et un sur votre droite (cercle bleu).

Vous avancez jusqu'à atteindre une prairie. Là vous prenez à droite.





Suivez ce chemin jusqu'au croisement (cercle rouge) et là prenez à gauche.

Laissez trois sentiers sur votre gauche (attention, la configuration est vicieuse) et descendez jusqu'au moment où vous allez voir un pont sur votre gauche (cercle vert).



Vous êtes sur les bords de l'Oise.

Vous allez suivre l'Oise jusqu'au moment où elle passe sous un pont. Là vous quittez la rivière pour rejoindre la route.



Vous prenez cette route vers la droite. Scourmont n'est plus loin

Vous passez devant un camping et vous allez jusqu'au bout de la route où vous trouverez une superbe maison de style.



Camping "La Camargue"



En arrivant face à la maison, vous prenez la route vers la gauche.

Vous continuez tout droit jusqu'à l'Abbaye qui se trouvera sur la droite de la route.





Bienvenue à l'Abbaye de
Scourmont.